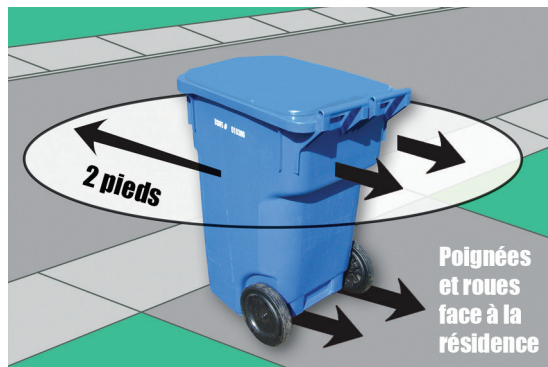




Où placer mon bac ?

- Placez le bac dans votre stationnement ou sur votre terrain, près de la rue
- Assurez-vous qu'aucun objet ne soit placé dans un rayon de 2 pieds (60 cm) autour du bac



Quand sortir mon bac ?

Sortez le bac la veille ou avant 7h le matin de la collecte. La collecte peut avoir lieu à n'importe quel moment entre 7h et 17h.

Saint-Étienne-de-Beauharnois	Vendredi
Saint-Louis-de-Gonzague	Mardi
Saint-Stanislas-de-Kostka	Mardi
Saint-Urbain-Premier	Mardi
Sainte-Martine	
- Secteur campagne	Mardi
- Secteur village	Mercredi
Salaberry-de-Valleyfield	
- Secteurs 1 et 2	Judi
- Secteurs 3, 4 et 5	Mercredi
Beauharnois	Vendredi
<i>* Collecte aux 2 semaines. Référez-vous au calendrier municipal pour connaître les dates de collecte de votre secteur.</i>	

Surplus

Seuls les bacs sont collectés. Les surplus, les boîtes ou les sacs transparents à côté ne le sont pas. * sauf pour les commerces et dans quelques secteurs particuliers

2 fois par année, les surplus de boîtes de carton sont collectés à côté du bac; durant la première semaine complète de janvier et de juillet. Surveillez votre calendrier municipal.

Autrement, disposez gratuitement de vos surplus de recyclage à votre écocentre.

Jours fériés

Les collectes du 1^{er} janvier et du 25 décembre sont déplacées à un autre jour ouvrable. Consultez votre calendrier municipal.

Questions et bacs brisés

450 225-5055
environnement@mrcbhs.ca

2, rue Ellice
Beauharnois, QC
J6N 1W6

www.mrcbhs.ca

Aide-mémoire: quoi mettre dans mon bac ?



Acceptés : les contenants, emballages, imprimés et journaux

Verre

- Pots, bocaux, etc.
- Bouteilles de toutes les couleurs (vin, bière, jus, condiments, etc.)



Plastique

- Contenants ayant un symbole de recyclage en dessous et portant l'un de ces numéros :



- pots de yogourt grand format, margarine
- bouteilles de ketchup, d'eau
- contenants de lessive, de shampoing, de crème
- Sacs de plastique (rassembler tous les sacs semblables ensemble)
 - sacs d'épicerie et de magasinage
 - sacs à lait, à sandwichs
 - emballages de papier hygiénique et d'essuie-tout, etc.

Métal

- Tous contenants de métal :
 - boîtes de conserve
 - bouchons et couvercles
 - canettes, papier et assiettes d'aluminium, etc.



Papier et carton

- Sacs et feuilles de papier avec ou sans agrafe
- Enveloppes avec ou sans fenêtre
- Imprimés, tels que les magazines, journaux, circulaires, etc.
- Boîtes de céréales, cartons à oeufs, boîtes de carton pliées ou découpées, etc.
- Cartons de lait et de jus (Tetra Pak et autres multicouches)



MRC de
BEUHARNOIS
— **SALABERRY**

Refusés : ne va pas dans le bac bleu

Verre

- Miroirs, vitre, vaisselle, porcelaine pyrex, céramique, etc. (verres, assiettes, etc.)
- Ampoules, tubes fluorescents



Plastique

- Contenants de plastique qui n'ont pas de symbole de recyclage en dessous ou qui portent le numéro 6.



- styromousse
- verres de café et de boissons gazeuses
- petits contenants de yogourt,
- barquettes de poisson et de viande
- chaises, tables, stores de fenêtre et autres meubles en plastique, etc.
- Pellicules extensibles ou qui se déchirent facilement (emballages pour viande, fromage, etc.).
- Sacs cirés, métallisés, souillés ou qui se déchirent facilement (sacs de croustille, sacs de biscuits soda, etc.)
- Bottes et autres objets en caoutchouc
- Tous types de boyaux, tuyaux, cordes, etc.
- Objets composés de plusieurs matières (jouets, outils, etc.)



Métal

- Aérosols, piles, contenants de peinture, de solvant, de pesticide, de gaz et autres matières dangereuses
- Ferraille, outils, quincaillerie et jouets (pièces d'auto, clous, vis, tuyaux, etc.)
- Appareils électroniques ou électriques, casseroles, chaudrons, etc.



Papier et carton

- Papiers et cartons cirés, métallisés, souillés ou gras (boite de pizza grasseuse, papier parchemin huileux, etc.)
- Papiers hygiéniques, mouchoirs, essuie-tout, etc.
- Objets composés (enveloppes matelassées, cartables, etc.)

